

Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLEE PUBLIQUE DE CONSULTATION REGLEMENT N° 323

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Lors d'une séance tenue le 4 août 2020, le conseil municipal a adopté le premier *Projet de Règlement n° 323 « Modifiant le Règlement 141, concernant la zone 106 »*.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 août à 19 heures, à la grande salle du Centre municipal au 124, rue Principale à Palmarolle.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet pourront se faire entendre.

Le premier *Projet de Règlement n° 323* s'applique à l'agrandissement de la superficie de la zone 106, et touchant des secteurs de la zone 201 et de la zone 215, identifiés à l'Annexe A, et contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ À PALMAROLLE CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2020

VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE P. I., SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE P. I.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À ROUYN-NORANDA, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2020, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

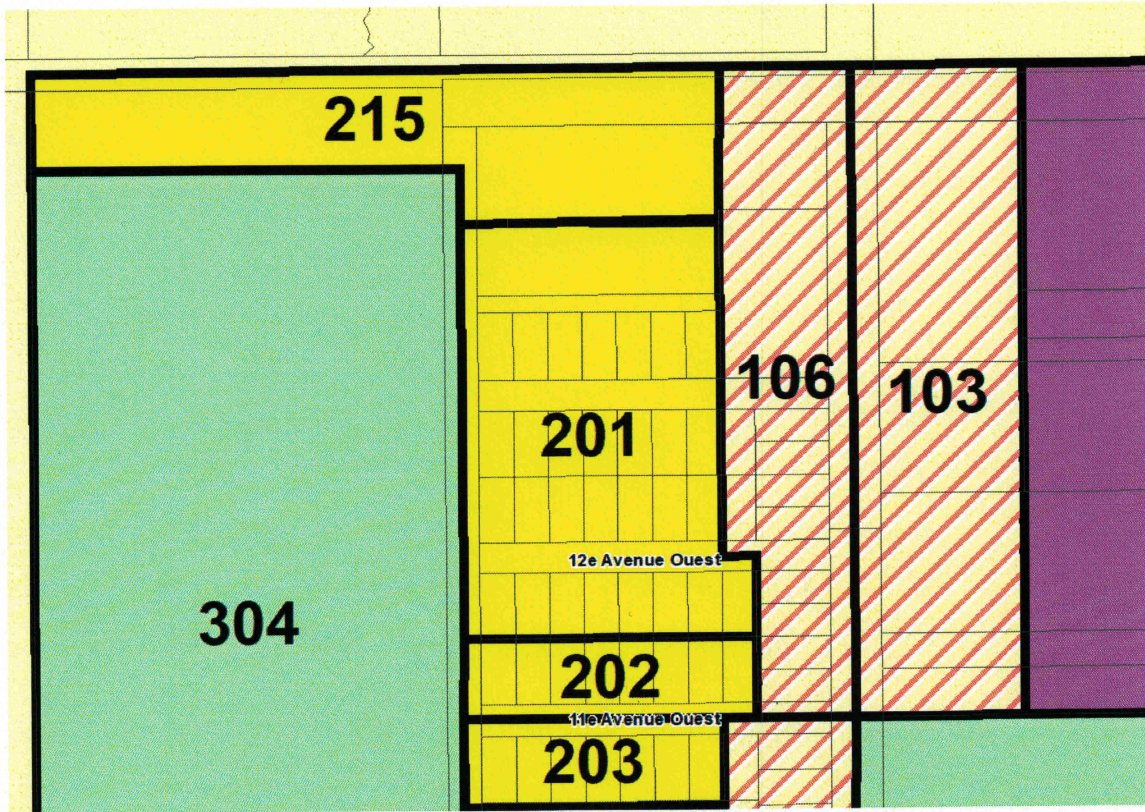
EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2020.

VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE P. I., SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE P. I.

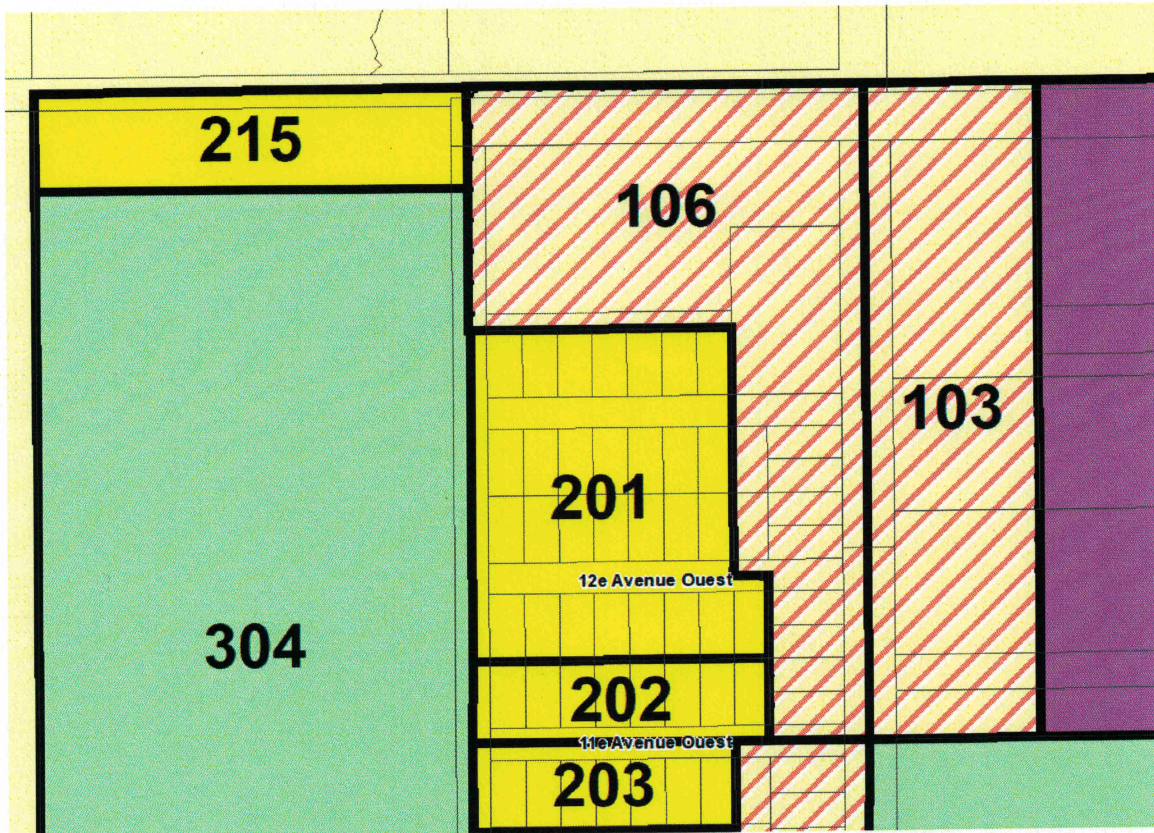


ANNEXE A : PLAN DE ZONAGE

Avant le Règlement n° 322



Après le Règlement n° 322



ANNEXE B : MODIFICATION À LA GRILLE DE SPÉCIFICATION DE LA ZONE 106

	106
Habitations :	
· Unifamiliales isolées	
· Unifamiliales jumelées	
· Unifamiliales en rangée	
· Bifamiliales	
· Multifamiliales	
· Maisons mobiles	
· Résidences saisonnières	
· Garage de bois en longueur	
· Camps de chasse	
Commerces :	
· Bureaux	
· Services	
· Hôtellerie	
Hôtel	
Restaurants	
Bars	
· Dépanneurs	
· Vente au détail	
· Axés sur l'automobile	
Poste d'essence	
Garage de réparation	
· Commerce de gros	
· Semi-industriel	
Industries légères	
· Récréations commerciales	
Intérieur	
Extérieur	
· Pourvoyeurs	
Public et semi-public :	
· Voisinage	X
· Communauté	X
Cimetière	
· Parc et espace vert	
· Utilités	
Aqueduc	
Égout	
Industries :	
· Générales	
· Extraction	
· Sablière	
Ruraux (forestiers) :	
· Travaux sylvicoles	
· Exploitation forestières	
Usage commerciaux :	
Article 459 :	
Dominance :	
· Hauteur maximale bâtiment accessoire	
· Hauteur maximale en étages	
· Marge de recul avant	